



FRAPPER DES TÊTES, CASSER LA RÉSISTANCE

Par Lou Lampaert, Lisa Guillaume et Philippe Engels

Le 17 octobre 2025, la police a expulsé un collectif de sans-papiers d'un immeuble d'Anderlecht. Elle a asséné de violents coups de matraque à la tête d'activistes réunis autour du bâtiment en guise de solidarité. Voici le récit détaillé d'une journée d'hyperbrutalité, vue du commandement policier, telle que vécue derrière les banderoles des résistants et aux étages du futur hôtel.

17 OCTOBRE 2025, 9 H 59

1. Prénom d'emprunt.

Environ 300 personnes sont positionnées devant l'ancien siège du syndicat CGSLB, à Anderlecht. Sur le toit subsistent les mots « Libe » de Liberale Vakbond – syndicat libéral. Ces militants se sont rassemblés depuis 6 heures du matin. D'abord 50, puis 100, ensuite le double. Ils et elles sont mobilisés par le Front Anti-Expulsions, les associations défendant le droit au logement ou celles actives dans le soutien aux sans-papiers. Kamiel¹ retrouve des amis qu'il n'a plus vus depuis plusieurs mois. À ses côtés, ça rigole, ça fume, ça jongle sur le square de l'Aviation et sa perpendiculaire, le boulevard Poincaré, où se trouve le Samusocial. Brutalement, la nervosité brise la jovialité. Il est temps de se mettre en rempart, suggère une voix venue des étages. L'immeuble est occupé depuis mars par le collectif Zone Neutre, où vivent jusque-là 70 personnes, dont 15 enfants. Il comporte trois entrées. Il y a quasi 100 mètres de façade à couvrir (voir plan page de droite).

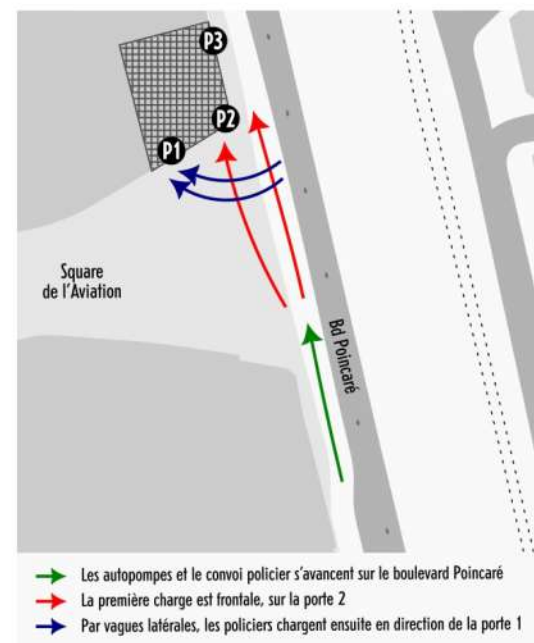
En face de la chaîne humaine, à moins de 30 mètres, un huissier de justice et un avocat en costume gris, qui, selon le bourg-

mestre anderlechtois Fabrice Cumps (PS), exerce une « pression excessive » sur la commune depuis l'été, attendent les mains en poche. L'avocat représente la société belge Staring Real Estate, elle-même détenue par une holding néerlandaise. Ces nouveaux propriétaires veulent ouvrir un hôtel de tourisme international. Ils n'ont pas encore de permis d'urbanisme. Ils ont refusé à Zone Neutre une convention d'occupation temporaire. Le 13 mai 2025, la justice de paix bruxelloise a donné raison à Staring Real Estate et a ordonné aux occupants actuels de déguerpir, sous menace d'astreintes.

Mais c'est bientôt le moratoire hivernal, censé limiter les possibilités d'expulsion. Zone Neutre espère gagner en appel devant la justice de paix. Et le collectif assure qu'il va bientôt quitter les lieux : il a trouvé un autre bâtiment vide à Woluwe-Saint-Lambert. Trop tard. En cette Journée mondiale de lutte contre la pauvreté, 120 policiers sont prêts à entrer en action...

Marquons un temps d'arrêt sur ce récit.

Il fait chaud dans les fourgons, en ce mois d'octobre. Le 2, il y a eu de graves incidents impliquant la police à la Bourse, puis dans le quartier européen, lors d'une ac-



tion citoyenne de soutien à la flottille humanitaire vers Gaza. Des vidéos amateurs ont montré des policiers antiémeutes ou en civil pourchasser, frapper des gens en panique. Idem le 14 octobre, à l'occasion d'une manifestation d'envergure contre la coalition Arizona. Des coups de matraque violents sur des personnes à terre dans le centre de Bruxelles, des policiers menaçants et brutaux près du parvis de Saint-Gilles.

Sept mois après l'entrée en fonction du Premier ministre N-VA Bart De Wever, le contexte politicosocial se tend jour après jour. De sévères mesures d'austérité sont annoncées. Le ministre de l'Intérieur Bernard Quintin (MR) déclare vouloir interdire les organisations considérées comme extrémistes ou radicales ; elles représenteraient « une menace grave pour la sécurité nationale ». Dans les rues de Bruxelles, la gestion négociée de l'espace public semble oubliée. C'est plutôt le retour à une ligne dure, celle d'un strict maintien de l'ordre avec la matraque à la place du dialogue.

Making of

Pour cette enquête, nous avons réuni 140 vidéos, recueilli plus de 40 témoignages directs et validé nos constats auprès de plusieurs policiers, gradés ou non.

17 OCTOBRE 2025, 10 H 19

Les autopompes 31 et 22 fournies par la police fédérale apparaissent au bout du boulevard Poincaré, en provenance de la gare du Midi. Le convoi progresse à contresens. Jusqu'à la « cible », un bâtiment de quatre étages situé à l'angle de ce boulevard rectiligne et du square de l'Aviation, il reste à peine 150 mètres. « *Dernières sommations !* », crie la 31. Vu le bruit ambiant, cette sommation est inaudible pour les militants. Huit secondes passent. Les sirènes annoncent « *Usage des moyens spéciaux. Veuillez évacuer la place !* » Le blocage de la route, la déferlante de véhicules de police, les autopompes, l'hélico, les chiens policiers font basculer l'ambiance sur le square. Une première vingtaine de policiers sortent des combis, un bouclier dans une main, une matraque dans l'autre.

La première section de sept hommes et femmes, nommons-la « alpha », provient de la zone Bruxelles-Midi. Elle court vers le centre du square. Un d'entre eux perd sa matraque en passant une bordure. Des inspecteurs principaux de « Midi », portant un calot, dirigent les sections. Un commissaire de Polbru (la zone Bruxelles-Ixelles) coordonne l'assaut. « *En avant !* », crie-t-il en positionnant un peloton plein axe, sur le boulevard. La police a toujours adoré le Stratego. Elle est comme une pyramide. Au sommet, il y a un seul chef. « *Sur une telle opération, commente une source policière, aucun policier n'a de droit d'initiative. Il obéit à un ordre.* » Sous-entendu : en cas d'incidents, c'est la haute hiérarchie qui est responsable.

La section alpha se déploie sur l'extrême gauche du square, vers la première des trois entrées (voir la carte). Devant, il y a un château gonflable. Fausse manœuvre et marche arrière. Un des policiers se montre nerveux, fait mine d'agripper un manifestant. Deux minutes après les « dernières sommations », 19 policiers antiémeutes sont disposés en tirailleurs, les uns à côté des autres. Ils font face à la porte 2, qui est moins bien protégée. Pour alpha, l'alignement apparaît lent et compliqué.

Comme demandé par les organisateurs du rassemblement, il n'y a pas d'émeutiers, ni de pavés, ni de gestes agressifs. Juste des chants qui, à la longue, peuvent faire bouillir les casques blancs, dont ceci : « *Tout le monde déteste la police !* » Devant l'entrée 2, à l'angle du square et du boulevard, une trentaine de manifestants passifs, dont certains se masquent la bouche et le nez, tiennent une banderole à l'encre rouge et noir peinte le matin même : « Pas 2 gens sans maison, pas 2 maison sans gens ».

L'ASSAUT

Il est 10 h 22. Le coordinateur de Polbru, d'autres officiers et les calots de la zone Midi peaufinent l'assaut. Certains vont jusqu'à téléguides leurs Robocops en les prenant par les bras. Le commissaire-coordonateur prononce le signal « on attaque » tout en donnant une tape dans le dos d'un policier. Qui charge avec un collègue, puis les 17 autres. C'est brusque, rapide et déjà violent. Il n'y a pas de volonté initiale de séparer les manifestants un à un. La première charge frappe directement des personnes à la tête, sur le dos, plutôt que sur les mains ou les masses musculaires. Des policiers d'alpha tapent à hauteur de genou, assènent des coups de matraque à l'aveugle au-dessus de la banderole ou chargent comme des Tuniques bleues.

« *J'ai du mal à comprendre cette stratégie, observe un commissaire. Ils ont choisi*

d'attaquer en frontal. Faire ça, c'était prendre le risque de générer une position statique, alors qu'il est toujours conseillé de privilégier le mouvement, la dynamique, afin que les manifestants puissent être plus facilement déplacés. » De fait, plusieurs victimes de coups répétés dès les toutes premières minutes s'enroulent autour de la banderole rouge et noir. Incapables de s'extirper et de s'enfuir.

PARMI LES MANIFESTANTS

Lors de l'assaut, Kamiel se positionne derrière la grande banderole. Derrière lui, des chaînes humaines se forment. « *So so so, solidarité, avec les sans-papiers* », résonnait encore il y a quelques minutes. Kamiel a peur, impressionné par ce qu'il voit arriver et par l'ambiance guerrière. Chez les « défenseurs », la fameuse banderole et une autre, plus petite, sont utilisées pour protéger ceux et celles qui se trouvent en première ligne. Au conseil communal du 8 novembre 2025, le bourgmestre Cumps expliquera que cette « *bâche semi-rigide* » aurait empêché sa police d'« *évacuer l'entrée du squat de manière pacifique* », qu'il y avait des « *po-teaux de bois* » dangereux le long de la banderole. Rien de tel pourtant.

Kamiel considère ce moment comme un point de bascule où la logique de protection collective se transforme en violence. « *La banderole était une bonne idée, mais il y a aussi un côté très injuste, parce que, quand tu te défends (en l'occurrence, là, on se protège), ça augmente la violence, et l'augmentation de la violence change ta manière de ré-agir. C'est un cercle vicieux.* »

La banderole dérange, les policiers s'agacent et les chefs de section gazent au-dessus des épaules de leurs hommes, qu'ils pressent vers l'avant. Kamiel prend un gros coup sur la tête. Il entend le bruit de son crâne qui se fissure sous la violence d'une matraque : « *Quand je me touche le crâne, j'ai les mains pleines de sang, mais*

avec l'adrénaline je n'ai pas mal. » Blessé, mais déterminé à rester, il interpelle les deux policiers et la policière face à lui : « *Je commence à peindre leur visière avec le rouge de mon sang. Je les regarde droit dans les yeux et je leur demande s'ils trouvent cette violence normale.* »

L'après-midi, Kamiel se rendra aux urgences pour faire constater ses blessures et être soigné. La plaie, longue de cinq centimètres, nécessitera la pose de cinq agrafes.

DANS LE SQUAT

Simultanément à la première charge, la peur se déploie aussi à l'intérieur du bâtiment. Au rez-de-chaussée, les affaires du collectif sont prêtes, entassées dans des sacs et des cartons. Au 1^{er} étage, les occu-

pants observent depuis les fenêtres la scène qui se joue environ trois mètres sous leurs yeux, à hauteur de la porte 2. Rapidement, leurs cris se mêlent à ceux venant d'en bas. Ils chargent de tension les murs bleu ciel. Penchée par-dessus une fenêtre ouverte, Lydia assiste au déploiement du dispositif policier, puis aux premiers coups de matraque. « *C'est comme s'ils venaient déloger des terroristes. Ils sont en colère, hors de contrôle* », se dit-elle.

À l'approche de l'hiver, Lydia et les autres occupants réclament « simplement un toit et un délai d'un mois » au propriétaire et au bourgmestre. Cette mère de 48 ans est également activiste pour les droits des femmes en RDC et membre du parti d'opposition Avenir du Congo. Son engagement politique lui a fait fuir son pays deux ans plus tôt.

10h22, porte 2 du bâtiment occupé par le collectif Zone Neutre. Le commissaire qui coordonne l'intervention pousse ses policiers à la première charge.



À la vue des manifestants « tabassés, certains blessés », la panique monte d'un cran à l'intérieur. Dans les couloirs, on court, on crie, on hésite sur la marche à suivre. Lydia n'est pas la seule à être effrayée à l'idée de ce qui l'attend lorsque les policiers entreront dans l'immeuble. En filigrane, il y a la peur d'être violentée, mais surtout de se retrouver dans un centre fermé, voire de devoir quitter le territoire.

La douleur physique s'ajoute à la détresse psychologique lorsque le gaz lacrymogène, diffusé par les jets d'autopompes, envahit le squat. Yeux qui brûlent, difficultés respiratoires, quintes de toux, vomissements pour certains – dont l'enfant de 2 ans de Madeleine², une autre mère de Zone Neutre. Sur les quinze enfants du collectif, tous ont pu être exfiltrés la veille

grâce aux réseaux de solidarité, à l'exception de la fillette, restée avec sa mère en raison de son jeune âge. Sous l'effet de la peur et du gaz, elle souille ses vêtements. Madeleine tente de la nettoyer comme elle peut.

10 H 26

L'autopompe 31 vient d'entrer en action. Juste avant ça, le chef de cabinet du bourgmestre d'Anderlecht, le libéral Didier Noltinx, constate sur place que les manifestants n'opposent pas de résistance agressive. Il se concerte avec le coordinateur et le « gold commander », l'autorité supérieure. Il s'agit du commissaire divisionnaire Laurent Sartorius, n°2 de la zone Midi, représentant son chef de corps Jurgen De Lands-

3. À cet endroit, la police aurait repéré – le matin – des « perturbateurs » venus des Pays-Bas. Ce qui n'est pas démontré.

4. Prénom d'emprunt.

5. Prénom d'emprunt.

heer. Le duo prend l'initiative de renoncer à l'utilisation de jets forts ainsi qu'à la propagation de gaz lacrymo à spectre large. L'unité de commandement équipée d'écrans de contrôle a été installée près de la place Bara, là où les combis venus des différentes zones ont convergé dans la matinée.

À la minute 7 de l'opération, la porte 2 est libérée et il est donc possible d'établir un couloir sécurisé à cet endroit. D'autant que les manifestants protégeant l'accès 3 sont neutralisés depuis l'assaut³. « Il semble normal d'avoir renoncé à ce choix tactique », estiment plusieurs policiers consultés. On n'entre pas dans un bâtiment en prenant le risque de se retrouver bloqués à l'intérieur. » Les policiers se dirigent alors vers la porte 1.

LE FRAPPEUR DÉCHAINÉ

Il est 10 h 29. Deux policiers frappent fort sur les personnes qui restent enserrées autour de la banderole. L'un des deux, droitier, qui a monté son cache-cou jusqu'au-dessus du nez, se déchaîne. Donnant l'impression de sauter pour augmenter sa puissance, il aligne une dizaine de coups au visage, à la tête et au dos de personnes recroquevillées. Après 12 secondes de furie, une main venue de l'arrière cherche à le retenir. L'hyperviolence s'arrête un moment. Pas longtemps.

« Ces collègues violents étaient-ils en ordre de GPi 48 ? », se demande un policier chevronné. La circulaire GPi 48 régleme la maîtrise de la violence sans armes à feu et prévoit des entraînements spécifiques. « Dans la zone Midi, il m'est arrivé de ne pas aller aux exercices de tir pendant deux ans et les sessions de formation destinées aux équipes d'intervention sont souvent supprimées. De jeunes flics mal préparés côtoient des anciens qui n'ont jamais été rap-

pelés à l'ordre. » En vertu de cette circulaire d'application dans toute la police intégrée (locale et fédérale), les coups délibérés à la tête, au visage, à la nuque et aux articulations du coude et du genou sont interdits.

PARMI LES MANIFESTANTS

Laura⁴ se trouve dans l'axe du frappeur déchainé. Le premier coup est partiellement amorti par ses mains, qu'elle lève pour se protéger. Quelques secondes plus tard, le second s'avère beaucoup plus violent. Immédiatement, elle sent que quelque chose ne va pas. « Je capte tout de suite que ce n'est pas normal de frapper aussi fort. » Autour d'elle, ça hurle. Des voix crient d'arrêter les coups. D'autres se tordent de douleur. L'air est saturé de gaz. À sa gauche, Laura voit une personne blessée : une bosse ouverte d'environ trois centimètres sur le front.

Elle ne tient plus. En état de sidération, elle parvient à s'extraire. Elle traverse le boulevard Poincaré, s'éloigne, tente de reprendre ses esprits. Puis elle rejoint l'une des cinq ambulances prévues par la police, alignées sur le terreplein central. Un premier diagnostic de commotion cérébrale est posé. Le lendemain, prise de vertiges, elle consulte son médecin généraliste, qui l'oriente vers l'hôpital pour une série d'exams. La commotion est confirmée. Laura restera alitée une semaine.

DANS LE SQUAT

Un troupeau pris au piège. Depuis la fenêtre, l'image s'impose à Shady⁵. Les manifestants entre les portes 1 et 2 semblent bloqués dans un petit coin, comme des bêtes, sans réelle possibilité de s'extraire. Originaire de Tunisie, Shady vit en Belgique depuis quinze ans et travaille dans le secteur culturel. Rien que depuis juin 2024, c'est la

Dans la police intégrée (fédérale et locale), les conditions d'usage de la matraque sont réglementées par la circulaire GPi 48, qui interdit de frapper délibérément dans les « zones rouges », comme la tête ou le genou.





Ci-dessus et page 10 : des coups à la tête, des commotions dès les sept premières minutes de l'intervention.

sixième fois que lui et les membres de Zone Neutre sont contraints de migrer. Les expulsions répétées, le privant de toute stabilité résidentielle et « freinant ses démarches de régularisation », il connaît. Les interventions musclées, aussi. Mais ce qu'il vit là dépasse tout ce qu'il a vu. Des gens se prennent du gaz lacrymogène à moins d'un mètre des yeux. « *Comme si tu mettais du parfum, se dit Shady. Mais c'est pas du parfum, c'est du gaz.* » Il se sent mal par rapport aux manifestants (souvent) jeunes « *qui ramassent à cause de lui* ». Plus tard, il s'excusera auprès d'eux.

Dans la confusion, une décision s'impose aux occupants : se réfugier dans un endroit situé à l'arrière pour fuir le gaz et s'épargner toute confrontation avec la police. Ce plan permet d'éviter de sortir par les portes principales. Mais il nécessite d'escala-

der un mur. Tandis que Shady, Lydia et d'autres occupants finissent par se sauver, Madeleine – sa fillette au bras – ne risque pas l'escapade périlleuse et reste dans le bâtiment avec quelques autres.

10 H 36

Un chef de section de la zone Midi déchire le château gonflable qu'il considère comme un obstacle vers la porte 1. La police veut en finir. Dix-sept minutes après la phase d'approche du convoi, l'autopompe 22 arrose la porte 1. Il reste une trentaine d'opposants à peine devant cette entrée du bâtiment. Deux personnes se sont attachées à la porte. Une jeune travailleuse bruxelloise a les poignets serrés autour du métal, le ventre calé contre la porte. Des personnes se font frapper au-dessus d'elle. Les der-

niers opposants se sentent de plus en plus compressés. Autour, des slogans sont scandés dans un mélange de rage et de tristesse. Certain.es interpellent des policiers en accrochant leur regard : « *Papa, qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui ? J'ai mis des enfants à la rue !* » D'autres sont en larmes, démunis. Au lieu de dégager les derniers manifestants les uns après les autres, le commandement préconise des vagues d'attaques successives.

LA MEUTE

Il est 10 h 42. Le long du bâtiment, une dizaine de policiers lancent une nouvelle charge, poussés et stimulés par leurs supérieurs hiérarchiques. Celle-là est collective et aussi violente que la série de coups du frappeur déchainé. Des policiers déjà bru-

taux dix à vingt minutes plus tôt, issus des deux zones bruxelloises citées, sont encore là. Deux gauchers et deux droitiers, surtout, se succèdent pour asséner des coups de matraque de haut en bas, vers la tête, le dos ou les bras de la petite dizaine de personnes restées sur place. Un autre chef de section de la zone Midi apparaît au cœur de la mêlée. Il esquissera un sourire ironique face à des smartphones après l'opération. Plusieurs de ses collègues utilisent une grande bouteille – la « familiale » – pour gazer.

« *Quand un collègue disjoncte, commente un policier qui n'a pas participé à l'opération, les autres ont tendance à le suivre, par effet de meute. Aussi, autant frapper à plusieurs pour éviter qu'un homme seul puisse être poursuivi pénalement ou sanctionné sur le plan disciplinaire.* »





Il est 10 h 39. Il ne reste plus qu'une poignée de militants du droit au logement devant la porte 1. Toujours ces mêmes coups de matraque en direction de la tête.

À 10 h 54, c'est fini. Une disqueuse découpe la porte 1.

Au moment où les policiers pénètrent dans le bâtiment pour en ratisser les étages, la majorité des occupants ne s'y trouvent plus. Cachés plus loin, ils sont assis les uns contre les autres, en silence, sous le choc. Parmi eux, il y a Saïd, le porte-parole de Zone Neutre, arrivé du Maroc il y a 14 ans. Il a les yeux encore humides à cause « du gaz et de la peur ».

Quand l'opération policière prend fin sans que les officiers aient croisé le regard des occupants, une violence plus silencieuse se greffe au bilan de la journée. Ce qui fait « vraiment mal » aux membres du collectif, selon Saïd, c'est de ne pas récupérer leurs affaires personnelles. Depuis sa planque, Saïd voit ses affaires broyées dans un camion-benne. Sa guitare y passe, tout comme une caisse contenant quelques livres envoyés par sa famille, des CD et un vieil ordinateur. « Ça fait mal au cœur. Même si on n'a rien, ce sont quand même nos affaires. » Comme lui, de nombreux occupants perdent leurs biens contrairement à ce que prévoit, en pareilles circonstances, l'article 3.58 du Code civil.

EPILOGUE

Aujourd'hui, le bâtiment rendu à son propriétaire est vide. Zone Neutre a signé un accord d'occupation temporaire avec le développeur immobilier Koramic, qui lui prête un immeuble à Woluwe-Saint-Lambert pendant deux ans. Au-delà de la dizaine de

Jurgen De Landsheer a pris les commandes de la zone Midi juste après l'affaire Adil Charrot (10 avril 2020) et les images folles d'un policier boxeur, assénant des coups de poing au visage de deux détenus racisés dans un commissariat d'Anderlecht (31 mai 2020). Les policiers concernés sont encore en place. Ceux qui les ont critiqués sont partis. La zone a mis l'éteignoir sur des dénonciations internes très vives, de 2020 à 2024, surtout, quant au racisme ambiant et aux brutalités impunies.

blessés recensés, des manifestants évoquent une claustrophobie apparue depuis l'expulsion ; d'autres disent avoir renoncé, au moins provisoirement, à prendre part aux mobilisations. Le syndicat socialiste CGSP-Police a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire suite à ces violences d'octobre 2025 « rarement vues par le passé ». Le Comité P – la police des polices – a dit avoir enregistré 55 plaintes sur le seul mois d'octobre 2025.

Les policiers brutaux impliqués dans l'expulsion ont été quant à eux rassurés par le « gold commander » de l'opération, le commissaire Jurgen De Landsheer (lire l'encadré). Dès l'après-midi du 17 octobre, il a déclaré qu'à ses yeux, la contrainte a été utilisée « dans une juste proportion », ajoutant qu'« il n'y a eu qu'un blessé, du côté de la police ». Selon nos informations, aucune procédure disciplinaire interne n'a été engagée. ✎

Lou Lampaert, Lisa Guillaume et Philippe Engels

Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles
D'autres développements sont disponibles sur Nationale4.be

PAR SOUCI DE TRANSPARENCE

Philippe Engels et Lisa Guillaume étaient sur les lieux des faits, le 17 octobre. Depuis un an, Philippe suit le collectif Zone Neutre dans le cadre d'une investigation sur les difficultés d'accès au logement (Le calvaire des locataires, Nationale4.be). Le 17, deux de ses proches ont été blessés lors de l'expulsion détaillée dans cet article.